

Fabrice MAUCCI
Conseiller municipal
35, rue Françoise Giroud
73100 Aix-les-Bains

Aix-les-Bains, le 25 février 2008

M. le Président de la C.A.L.B.
M. le Maire d'Aix-les-Bains

Objet : co-voiturage, voiture partagée, voiturages gratuits et M. SACAU

Monsieur le Président, Monsieur le Maire,

Je vous adresse cette lettre ouverte pour vous faire part de mon indignation dans le traitement des questions soulevées depuis bientôt 3 ans par M. Pascal SACAU, à savoir celles du covoiturage, de l'autopartage, mais aussi celles posées par le service de voiturages gratuits qu'il a créé l'an dernier.

Qu'on apprécie ou pas M. SACAU, sa manière de penser, de dire, d'agir, personne n'est indifférent aux sujets sur lesquels il a poussé la Ville et la C.A.L.B. à se pencher, et c'est peu dire que nous le devons à sa pugnacité. Au moment où il entame pour se faire entendre une deuxième grève de la faim, je vous rappelle qu'il y a 8 mois, à l'issue de la première, des représentants de la commission « déplacements » de la C.A.L.B. dont Mlle CASANOVA et le Président en personne, ceci en ma présence, avaient non seulement pris acte du projet de M. SACAU mais aussi pris certains engagements. A l'issue de cette réunion du 8 juin 2007, il était clair en effet que des places de stationnement réservées et identifiables seraient affectées au covoiturage et à l'autopartage, et ce avant même que les travaux de la gare intermodale ne soient complètement achevés. La voirie est aujourd'hui terminée et pourtant rien de ce genre n'a vu le jour.

Les remarques faites par M. SACAU pour démontrer via ses voiturages gratuits (il en a effectué plus de 200 à ce jour quasiment sans publicité) que les besoins de mobilité étaient loin d'être tous satisfaits par l'offre existante (y compris Créabus), n'ont semble-t-il pas débouché sur de nouvelles réflexions.

Enfin, et c'est sans doute là que nos collectivités ont l'attitude la plus injustifiable, M. SACAU n'a pas obtenu depuis le moindre message de la collectivité pour s'entretenir avec lui de la mise en place des services qu'il a promu, ou pour lui indiquer l'avancée des dossiers en faveur desquels il a plaidé. Que vous estimiez M. SACAU incapable de mettre sur pied un service d'autopartage, ou que vous jugiez que la formule la plus viable relève – comme je l'ai entendu récemment de la bouche de Mlle CASANOVA – de location de créneaux auprès d'un loueur professionnel, tout cela est votre droit, même si je ne partage pas cet avis. Mais la moindre des corrections serait de l'expliquer clairement à celui qui, dans le cadre de la création de son propre emploi et sur ses deniers personnels, nous a TOUS incités à intégrer son idée à notre réflexion collective. Cette correction, ni l'un ni l'autre n'en avez fait preuve.

Faut-il vous rappeler que grâce à M. SACAU, ce sont 5 véhicules qui sont déjà disponibles, au prix d'une dépense de sa part de 15000€ pour 3 voitures d'occasion et 500€/mois pour ses deux véhicules phares connus dans toute la Ville depuis mai 2005 ? Faut-il vous rappeler que pour promouvoir l'autopartage et nous montrer que le droit au transport n'est pas pleinement appliqué, tout cela pour l'instant sans retour de notre part, il s'acquitte de 90€/trimestre d'abonnement pour 4 de ses voitures ? Ne pensez-vous pas que dans le cadre d'un partenariat, la collectivité aurait plus vite fait de travailler avec lui pour lancer un tel service sur Aix-les-Bains, quitte à ne nous engager que sur une durée limitée ? N'estimez-vous pas, quelle que soit la formule de gestion retenue, que M. SACAU aurait sa place dans le premier dispositif d'autopartage créé dans notre ville voire dans un service plus large « d'aide à l'éco-mobilité » ? Cela ne serait-il pas cohérent avec ce que TOUS les candidats aux prochaines élections municipales disent vouloir favoriser ?

Je vous laisse juges de la pertinence de mes questions, au cas où demain, vous soyez de nouveau les interlocuteurs incontournables pour faire avance ce genre de sujets. Souvenez-vous juste que M. SACAU a su fédérer des centaines d'Aixoïses derrière son projet, et que cela ne peut pas ne rien signifier.

Fabrice MAUCCI

